

l'arrivée des temps chauds, elle gagne souvent en intensité, par suite du plus grand déplacement des animaux.

J'espère sincèrement qu'on restreindra la maladie à cette région. En ce qui a trait aux pertes, je dirai qu'il y a probablement plusieurs milliers de cultivateurs de l'Est du pays et de l'extrême Ouest qui ont perdu deux fois plus d'argent que ceux de la région en quarantaine. Je partage l'opinion qu'a exprimée l'honorable représentant de Fraser-Valley.

Je souhaite, très sincèrement, que le ministre ait raison d'affirmer qu'on a fait définitivement échec à l'épizootie. Je voulais simplement faire cette réserve puisqu'il ne faudrait pas, à mon avis, se montrer trop optimiste avant que le sol soit dégelé.

M. Sinnott: J'espère qu'on me pardonnera si j'avance d'une couple de sièges. Je m'intéresse pourtant à cette question en qualité de simple cultivateur, d'un point de vue pratique, et non pas du simple point de vue de celui qui a assisté aux débats ce soir. De ce qu'a dit le ministre de l'Agriculture, je puis assurer à la Chambre et à la population du Canada...

Des voix: Bravo!

M. Sinnott: Oui, je puis assurer à la Chambre et à la population du Canada que le Gouvernement n'a pas payé le bétail de ces gens trop cher.

M. Ross (Souris): Et la chèvre?

M. Sinnott: Nous n'avons pas encore reçu ce chiffre. J'ai entendu le ministre nous parler de l'enlèvement de l'extérieur des meules de foin et des tas de paille. Si je songe à ce que cela exigerait comme main-d'œuvre, je crois que les risques de propagation de l'épizootie sont tels qu'il vaudrait mieux mettre le feu à ce foin ou à cette paille. Je rappelle aussi qu'il serait bon de prendre certaines précautions, au printemps, en ce qui concerne le ruisseau Wascana.

M. Fulton: Je veux revenir brièvement sur un ou deux commentaires qu'on a formulés au cours de l'examen du crédit dont nous sommes saisis. A titre de député de la circonscription où se trouve le siège de l'Association des éleveurs de bovins de la Colombie-Britannique, j'engage le ministre, à la lumière de ce qu'on a dit ce soir, à ne pas exercer une trop grande pression sur les représentants de la Colombie-Britannique en vue de faire lever trop tôt l'interdiction qui frappe le transport de bestiaux dans cette province.

M. le président suppléant: A l'ordre! Deux fois déjà, j'ai déclaré irrégulières toutes les remarques qui ne se rapportent pas au crédit à l'étude.

M. Fulton: Je comprends les raisons de votre décision, monsieur le président, et je vais essayer de ne pas m'écarter du sujet. Je signale cependant que je faisais allusion à une remarque formulée plus tôt au cours du débat. Je voulais simplement prouver ma thèse. Je pourrais en dire bien davantage, mais si Votre Honneur estime que...

M. le président suppléant: Je sais que le député fait allusion à quelque chose qui a été dit tout à l'heure. Il songe sans doute au rapport présenté au ministre...

M. Fulton: Non. Mais à ce qu'a dit le député de Moose-Jaw, vendredi, en parlant de ce crédit.

M. le président suppléant: Vendredi, le crédit a été réservé par consentement unanime.

M. Fulton: Mais auparavant, on avait formulé nombre d'observations. Toutefois, je pense avoir dit ce que j'avais à dire; si vous estimez qu'une discussion sur l'interdiction irait à l'encontre de votre décision, je me tiendrai pour satisfait, à condition qu'il soit consigné au compte rendu...

Des voix: Règlement!

M. Fulton: ...que je m'oppose énergiquement aux observations du député de Moose-Jaw, observations qui, étant donné les circonstances, sont à mon sens tout à fait injustifiées. Il me semble que le problème devrait être laissé au bon sens et à la discrétion des provinces; je sais qu'elles veulent lever l'interdiction dans le plus bref délai possible.

M. White (Middlesex-Est): J'ai attendu patiemment de pouvoir placer un mot. Quand on proposa d'abord le projet de loi, j'ai signalé qu'aux termes de la loi des épizooties, tout agriculteur dont le bétail était condamné par suite de tuberculose, savait exactement ce qu'il toucherait et quelle serait la formule. Aujourd'hui, tout le monde est dans l'incertitude. Un ou deux députés ont dit qu'on dissimulait quelque chose et cette façon de procéder a sans doute ajouté à la confusion ce soir. Maintenant chacun se demande comment son voisin a été traité et, en conséquence, personne ne sera satisfait. Mais c'est assez sur ce point. Peut-être le ministre a-t-il lu ce que j'ai dit, vendredi, à propos du versement à l'égard des animaux détruits dans le comté d'Oxford. Pourrait-il nous dire pour combien d'animaux les propriétaires ont été indemnisés et quel versement on accordera dans le cas de ceux qui sont morts avant l'établissement du diagnostic?

Le très hon. M. Gardiner: L'honorable député d'Oxford m'a parlé de cette question il y